

Cahier des charges Labellisation Découverte Micro Basket Labellisation Micro Basket

La Fédération Française de Basket-Ball est la seule structure officielle reconnue par le Ministère des Sports pour développer, organiser, gérer le Micro Basket en France.

La FFBB est le garant de la forme, du contenu et de l'esprit dans lequel ce programme est déployé.

La labellisation est obligatoire et délivrée exclusivement par la FFBB. Elle constitue le minimum indispensable à l'organisation de ce programme.

Seules les associations affiliées à la FFBB peuvent demander un label et prétendre à mettre en place un ou des programmes sous le terme de Micro Basket.

LABEL

Il existe deux labels Micro Basket.

- Le Label Découverte Micro Basket
- Le label Micro Basket

Les deux labels différent par le rythme/la régularité des actions misent en place.

Les procédures et conditions d'attribution des labels Découverte Micro Basket et Micro Basket sont identiques Les labels :

- sont attribués à des structures affiliées à la FFBB pour des actions de Micro Basket.
- seront accordés pour une durée maximum d'une saison sportive (du 1er juin au 31 mai).
- peuvent être attribués en cours de saison pour le reste de ladite saison.
- doivent être renouvelés chaque saison.

Le label Découverte Micro Basket est une identification d'actions ponctuelles de Micro Basket (au maximum 7 dans une saison sportive.

Le label comporte une « Fiche Action » qui précise les dates et lieux. Elle peut être complétée lors de la demande initiale de label ou complétée et adressée à la FFBB en cours de la saison.

Le Label Micro Basket est la reconnaissance d'actions Micro Basket récurrentes (au minimum 8) ou régulières (hebdomadaire – bimensuelle – mensuelle)

Les labels « Découverte Micro Basket » et « Micro Basket » sont la reconnaissance de l'implication de la structure fédérale affiliée dans la mise en place de temps éphémère(s) et ou récurrent(s) dédiés à la participation de la construction de la motricité d'enfants de 3 à 5 ans durant des pauses parentales et/ou familiales

Contact : microbasket@ffbb.com Tél. 01 53 94 25 15 Service Vivre Ensemble - Pôle Pratiques Fédérales - FFBB

PROCEDURE

Dossier de demande de label Découverte Micro Basket ou label Micro Basket:

- En téléchargement sur le site internet de la FFBB

Fiche action

En téléchargement sur le site internet de la FFBB

La Ligue Régionale et le Comité Départemental/Territorial du ressort territorial de la structure doivent être mis en copie des demandes de labels.

DOSSIER DE LABELLISATION

Choix du label demandé

Identifiez le label qui correspond au rythme de vos actions

Label Découverte Micro Basket (maximum 7 actions dans une saison sportive)

Label Micro Basket (minimum 8 actions sur une saison sportive ou actions régulière (hebdomadaire, bimensuelles, mensuelle)

1 - VOTRE STRUCTURE

Sert à identifier la structure organisatrice et le responsable du projet, ainsi que le(s) intervenant(s).

A renseigner de manière complète et précise. Tous les champs sont obligatoires.

Pour les renseignements avec case à cocher, 1 seul choix possible : Cochez la case correspondant à votre réponse.

2 - VOTRE ORGANISATION

Permet d'identifier le matériel spécifique dont vous disposez, que vous pouvez utiliser et mettre à disposition des pratiquants.

Matériel :

La trousse de secours est obligatoire. Cochez la case. Elle doit au minimum contenir le nécessaire pour :

- Arrêter un saignement
- Immobiliser un membre
- Tenir une personne au chaud (couverture de survie)
- Alerter les secours

Identifiez le matériel pédagogique dont vous disposez pour vos séances.

Matériel traditionnel Basket : Ballons, plots, chasubles

Matériel spécifique Micro Basket, ballons mousses, ballons d'initiation, But Baby basket, tapis, échelle de rythmes, Ballon T1

• Montant demandé pour la participation au temps de Micro Basket. Un temps basket peut-être gratuit ou payant.

3 - ACTIONS

Sert à lister et à récolter les informations concernant tous les différents temps Micro Basket que vous envisagez pour la saison. Votre dossier de demande de labellisation doit comporter au minimum une action Micro Basket.

Certaines actions peuvent être récurrentes, d'autres éphémères. Vous devrez compléter et adresser en cours de saison la liste totale des temps Micro Basket que vous organisez

Action: Nom de votre action

Date de début et de fin de votre action Jour de votre action avec l'heure de début et de fin Nom, adresse, code postal et ville de l'espace utilisé Nombre maximum de participants

> ontact: microbasket@ffbb.com Tél. 01 53 94 25 15 Service Vivre Ensemble - Pôle Pratiques Fédérales - FFBB

Modalités d'inscriptions : Précisez, par exemple, auprès de qui, comment, où et quand les participants doivent s'inscrire.

Encadrement de l'action :

Renseignez le nom-prénom, le numéro de téléphone, le mail et la qualification de chaque intervenant.

L'intervenant doit être :

- Titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Être titulaire d'un diplôme de la petite enfance et d'un diplôme d'animation basket ou
- Avoir validé la formation Fédérale Animateur Micro Basket.

Un assistant n'a pas d'obligation de qualification.

A répéter autant de fois que d'actions (temps Micro Basket) mises en place.

4 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Structure(s) associée(s) à votre programme :

Si vous associez une ou plusieurs structures non affiliées à la FFBB à votre programme, renseignez ce cartouche. Précisez le nom de la (des) structure(s) associée(s) et sa (leur) localisation (code postal et ville). Informez de l'existence d'une convention. 1 réponse possible. Cochez la case correspondante.

Vous pouvez établir des partenariats avec des structures non affiliées à la FFBB (associations extra-sportives, entreprises, administrations, collectivités locales ...).

5 ENGAGEMENT

Le responsable de projet et le Président de l'association s'engagent à :

- Promouvoir le programme Micro Basket et à favoriser la pratique basket auprès des 3/5 ans et de leurs parents
- Intégrer à sa communication le logos Micro Basket fournis par la FFBB,
- Communiquer au Comité Départemental ou Territorial les coordonnées de l'ensemble des participants pour l'attribution d'une licence Micro Basket à chacun d'eux.
- Communiquer à la FFBB tout changement relatif à l'action.

Cet engagement est à dater et signer par le (la) responsable du projet et le (la) président(e) qui atteste également avoir informé l'ensemble des personnes concernées par les traitements de leurs données personnelles et de leurs droits*.

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- ✓ Assurance responsabilité civile de votre association : Communiquez le document de la saison à laquelle se déroule la session.
- ✓ Copie de l'information de demande de label Micro Basket transmise au Comité Départemental/Territorial et à la Ligue Régionale du ressort territorial de la structure
- ✓ Engagement écrit de la présence d'une couverture médicale : Attestation signée du (de la) président(e) de la structure organisatrice spécifiant le nom et le prénom du titulaire du PSC1, en capacité de porter les premiers secours, présent sur la (les) séance(s).
- ✓ Logos de votre structure et, le cas échéant, de vos partenaires : Communiquez sous formats (JPEG, PNG, PDF ...) les différents logos qui figureront sur le(s) support(s) construit(s) par la FFBB
- ✓ Vos propres documents de communication (flyer, programme, lien internet ...) : A titre informatif.
- ✓ Diplômes des encadrants : Transmettez-le(s) diplômes requis selon le label Micro Basket.

Contact : <u>microbasket@ffbb.com</u> Tél. 01 53 94 25 15 Service Vivre Ensemble - Pôle Pratiques Fédérales - FFBB